



CAP CONSTRUCTEUR DE ROUTES

En fin de formation, l'apprenti sera capable de réaliser les tâches suivantes :

PRÉPARATION

Préparer le chantier
Organiser le poste de travail

RÉALISATION, MISE EN ŒUVRE ET POSE

Poser les protections et la signalisation temporaire de chantier
Implanter un élément d'ouvrage
Poser des éléments de voiries
Réaliser de petits ouvrages maçonnés
Réaliser des revêtements routiers et urbains
Raccorder des systèmes de réseaux
Participer au décaissement ou à la démolition de temporaire de chantier

CONTRÔLE

Contrôler des ouvrages en cours de réalisation
Contrôler des ouvrages réalisés

Suivant le référentiel du diplôme, l'apprenti sera amené durant ses deux années de formation, en alternance au CFA et en entreprise, à voir et à être évalué sur les notions suivantes :

Intervenants dans l'acte de construire

- ✓ Qualifications
- ✓ Garanties et responsabilités

La communication technique

- ✓ Documents graphiques
- ✓ Conventions et normes d'expression

Les ouvrages

- ✓ Les chaussées
- ✓ Les corps de chaussées
- ✓ Les revêtements routiers
- ✓ Les ouvrages annexes
- ✓ Histoire des techniques

Les matériels et matériaux

- ✓ Connaissance des sols
- ✓ Revêtements
- ✓ Bordures, caniveaux
- ✓ Pavages
- ✓ Bétons et mortiers

Les étapes de la mise en œuvre et de la pose

- ✓ Implantation
- ✓ Traces en plan et en altimétrie
- ✓ Implantation d'ouvrages

La santé et la sécurité au travail

- ✓ Principes généraux
- ✓ Prévention
- ✓ Conduite à tenir en cas d'accident
- ✓ Manutention manuelle et mécanique, organisation du poste de travail
- ✓ Connaissance des principaux risques
- ✓ Protection du poste de travail
- ✓ Protection de l'environnement
- ✓ Risques spécifiques